



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 122871

### Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la vidéoprotection. Pour répondre au besoin croissant de sécurité de leurs administrés, de nombreuses collectivités locales ont mis en place un système de vidéoprotection. Actuellement, la législation relative à l'implantation de caméra fixe est particulièrement stricte. Or, lorsqu'un nouveau problème surgit concernant la sécurité des personnes et qui nécessiterait l'implantation d'une caméra mobile pour un laps de temps donné, à un endroit précis, nombreux sont les maires qui se sentent démunis. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bouchet](#)

**Circonscription :** Vaucluse (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122871

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 2011, page 12177

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)